

## 2.1 Environnement

Différents indicateurs permettent d'observer l'économie de l'environnement sous l'angle statistique : la dépense en lien avec l'environnement, les taxes environnementales, la valeur ajoutée et le commerce extérieur des éco-activités, l'emploi et la formation dans le domaine de l'environnement. Sur ces différents indicateurs, l'économie dans le domaine de l'environnement affiche un dynamisme plus fort que l'économie globale depuis le début des années 2000, mais son évolution est beaucoup plus mesurée depuis 2010. Le poids que représente cette économie reste au final modéré : la valeur ajoutée représente 1,5 % du PIB et l'emploi dans les éco-activités et les activités dites favorables à l'environnement atteint 3,5 % de l'emploi intérieur.

Les dépenses en lien avec l'environnement, financées par les administrations, les ménages ou les entreprises, atteignent 66,3 milliards d'euros (Md€) en 2016, dont 47,0 Md€ pour l'agrégat « **protection de l'environnement** » et 19,3 Md€ pour la gestion durable des ressources naturelles (distribution d'eau potable, recyclage et réutilisation des déchets). Les principaux domaines de dépenses concernent l'eau, avec l'assainissement des eaux usées et la distribution d'eau potable, et les déchets, via le service public de gestion des déchets, les traitements spécifiques appliqués aux déchets des entreprises de certains secteurs d'activité ou le marché du recyclage. Les dépenses concernent également la protection de l'air, des sols, la lutte contre le bruit et la protection de la **biodiversité**.

Sur le champ de la formation initiale, l'environnement occupe une part croissante, tant sur le nombre de diplômes proposés que sur le nombre d'inscrits en formation. En 2008, ce

domaine représentait 10 % de l'offre de formation initiale et 5 % des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale. En 2015, il en représente respectivement 12 % et 7,5 %. Le nombre de jeunes désireux de s'orienter dans le champ de l'environnement a augmenté de 38 % entre 2008 et 2015 ; ils sont plus de 94 000 inscrits sur l'année scolaire 2015-2016. Les principaux domaines de formation concernent le domaine de l'énergie, le domaine de la « protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques », et le domaine de la « prévention et réductions des pollutions, nuisances et risques ».

La baisse des émissions de gaz et de particules ayant des effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement, amorcée il y a plusieurs années suite à la mise en place de différentes stratégies et plans d'action, a permis une amélioration globale de la qualité de l'air sur la période 2000-2017. Les concentrations moyennes annuelles de polluants ont diminué sur la période, mais le plus souvent dans des proportions plus faibles que pour les émissions ; les concentrations en particules ont enregistré des variations interannuelles qui s'expliquent en partie par les conditions météorologiques. Les dépassements des normes réglementaires de qualité de l'air pour la protection de la santé à court (épisodes de pollution) et long termes subsistent néanmoins en certains points du territoire.

L'**artificialisation des sols** engendre une perte de ressources en sol pour l'usage agricole et pour les espaces naturels. Les données estimées (par prolongation des tendances des années précédentes) indiquent que l'artificialisation des sols s'établit à 9,7 % du territoire de la France métropolitaine en 2017. ■

### Définitions

**Artificialisation des sols - zone artificialisée** : perte du caractère naturel ou agricole d'un espace, au profit de zones urbaines, industrielles et commerciales, d'infrastructures de transport, de carrières, décharges et chantiers, ainsi que les espaces verts artificialisés (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs). Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Dépense de protection de l'environnement** : effort financier que consacrent les différents agents à la prévention, la réduction ou la suppression des dégradations de l'environnement. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Biodiversité, convention de Ramsar, parc national, parc naturel régional (PNR)** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Les investissements pour protéger l'environnement diminuent nettement en 2016 », *Insee Focus* n° 129, octobre 2018.
- « Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2017 », *Datalab*, SDES, octobre 2018.
- « Les comptes de l'économie de l'environnement en 2015 », *Datalab*, SDES, avril 2018.
- « Les pratiques environnementales des entreprises », *Insee Première* n° 1673, novembre 2017.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Occupation physique du territoire

	en milliers d'hectares		
	2006	2010	2015
Sols bâtis	756	833	931
Sols revêtus ou stabilisés	2 160	2 324	2 479
Autres sols artificialisés	1 653	1 736	1 751
Sols agricoles	28 591	28 259	27 999
Sols boisés	17 042	16 994	17 041
Landes	2 787	2 856	2 779
Sols nus naturels	942	967	961
Zones humides et sous les eaux	864	901	910
Zones interdites	125	50	68
<b>Surface totale</b>	<b>54 919</b>	<b>54 919</b>	<b>54 919</b>
dont surfaces artificialisées en %	8,3	8,9	9,4

Champ : France métropolitaine.

Source : SSP, enquêtes Teruti et Teruti-Lucas.

## Dépenses liées à l'environnement

	en millions d'euros courants		
	2000	2010	2016 (p)
<b>Protection de l'environnement (1)</b>	<b>29 463</b>	<b>44 516</b>	<b>47 042</b>
Air	1 665	3 374	2 580
Eaux usées	9 659	12 689	12 201
Déchets	9 316	14 927	17 707
Sol, eaux souterraines et de surface	718	1 649	1 595
Bruit	1 540	1 936	1 911
Biodiversité et paysages	1 160	1 749	2 045
Déchets radioactifs	570	729	637
Recherche et développement	3 217	3 709	4 668
Administration générale	1 617	3 754	3 696
<b>Dépense de gestion des ressources (2)</b>	<b>13 829</b>	<b>19 494</b>	<b>19 292</b>
Adduction en eau potable	10 423	13 955	13 117
Récupération	3 406	5 539	6 175
<b>Dépense liée à l'environnement (1)+(2)</b>	<b>43 291</b>	<b>64 010</b>	<b>66 334</b>
Espaces verts urbains	2 131	3 354	3 764
Énergies renouvelables	...	24 749	29 974

Source : SDES.

## Espaces protégés et gérés en 2017

	France métropolitaine		DOM		France	
	Nombre	Surface totale en km <sup>2</sup>	Nombre	Surface totale en km <sup>2</sup>	Nombre	Surface totale en km <sup>2</sup>
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	828	1 631	36	316	864	1 946
Zones relevant de la Convention de Ramsar	33	7 780	6	2 754	39	10 533
Réserves de biosphère (zone centrale, zone tampon et aires de coopération)	12	38 940	1	2 470	13	41 411
Sites Natura 2000	1 766	112 162	...	...	1 766	112 162
dont : ZPS au titre de la directive « Oiseaux » <sup>1</sup>	397	79 394	...	...	397	79 394
propositions de SIC et de ZSC au titre de la directive « Habitats » <sup>2,3</sup>	1 369	75 947	...	...	1 369	75 947
Parcs nationaux	7	12 123	3	37 763	10	49 886
dont cœurs de parc	7	4 097	3	21 511	10	25 608
Réserves naturelles nationales et de Corse	158	2 593	13	3 040	171	5 634
Réserves nationales de chasse et de faune sauvage	10	383	0	0	10	383
Réserves biologiques domaniales ou forestières	235	426	11	1 274	246	1 700
Parcs naturels régionaux (PNR)	49	80 943	2	6 968	51	87 911
Parc naturel marin	6	22 439	1	68 313	7	90 752

1. ZPS : Zones de protection spéciale. 2. SIC : Sites d'intérêt communautaire. 3. ZSC : Zone spéciale de conservation.

Source : SDES.

## Occupation physique des sols de l'UE en 2015

	en % de la superficie totale							
	Forêts <sup>1</sup>	Sols cultivés	Prairies	Eaux	Zones humides	Zones artificielles <sup>2</sup>	Landes <sup>3</sup>	Sols nus <sup>3</sup>
Allemagne	34	32	22	2	1	7	1	1
Autriche	43	15	25	2	0	4	6	5
Belgique	25	29	31	2	1	11	2	1
Bulgarie	41	29	19	1	0	2	6	2
Chypre	23	19	13	1	0	5	23	16
Croatie	46	17	19	1	0	4	12	1
Danemark	18	51	18	2	2	7	2	1
Espagne	29	21	19	1	0	3	17	10
Estonie	57	14	16	5	4	2	2	1
Finlande	68	6	4	10	5	2	4	1
<b>France</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Grèce	32	15	19	1	1	3	25	3
Hongrie	24	44	20	2	1	4	2	3
Irlande	12	6	56	2	6	4	13	1
Italie	33	25	22	2	0	7	7	5
Lettonie	54	14	23	2	2	2	2	1
Lituanie	38	29	25	2	1	3	1	1
Luxembourg	34	23	29	0	...	10	3	0
Malte	5	26	23	1	...	24	14	6
Pays-Bas	13	24	36	10	1	12	2	1
Pologne	36	33	23	2	1	4	1	2
Portugal	34	12	24	1	0	5	19	5
Rép. tchèque	38	32	22	1	0	5	1	1
Roumanie	33	32	27	2	2	2	2	1
Royaume-Uni	12	20	36	2	3	7	19	2
Slovaquie	45	27	20	1	0	3	4	1
Slovénie	61	10	22	1	0	3	3	1
Suède	64	4	5	9	5	2	6	5
<b>UE</b>	<b>38</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>3</b>

1. Y c. autres zones boisées. 2. Les zones artificielles comprennent les constructions couvertes, les zones construites non-bâties et les équipements linéaires (routes et voies ferrées). 3. Les landes sont des zones dominées par des arbustes et des plantes ligneuses, les sols nus des zones sans végétation ou recouvertes de lichens.

Source : Eurostat (enquête de 2015, dernière mise à jour des données 06 novembre 2017), Lucas.

## Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

## Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème  
et de la double page

### 11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions  
en gras et en couleur  
sont définis plus bas  
ou dans la rubrique  
« Définitions » en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page

Toutes les définitions  
sont regroupées dans  
la rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables gratuitement  
pour approfondir le sujet  
Adresses des sites Internet  
à retrouver dans la rubrique  
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

#### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

#### Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse n° 102*, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides n° 8*, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2019 – Insee Références

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>		Transport	1 451	3,1	2,8	
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 812</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Mobilier, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
  2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

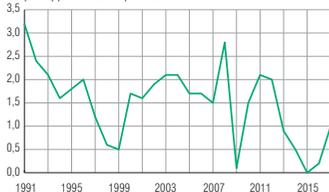
HausSES		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	Lumières	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	<b>Zone euro</b>	<b>1,7</b>
Irlande	0,5	<b>UE</b>	<b>1,4</b>
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.  
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales